



A la découverte des Arbres Remarquables



Saint Gratien

Définition

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Différentes espèces jalonnent la ville de Saint Gratien et certaines d'entre-elles, de par leur âge, leurs dimensions, leur rareté, leur histoire, voire leurs formes inhabituelles ou leur curiosité bien spécifique sont qualifiées d'«arbres remarquables». Arbres suscitant l'admiration et le respect, arbres agissant sur l'imaginaire des petits et des grands, ils ont une grande valeur environnementale et patrimoniale.



Le Cèdre du Liban de Saint Gratien



Un arbre qui garde sa part de mystère...

La ville de Saint Gratien a la chance de compter parmi son patrimoine l'un des plus beaux arbres du Val d'Oise. Il s'agit du Cèdre du Liban, «*Cedrus libani*» en langage botanique. Celui-ci est situé place Gambetta, face à la Mairie. Il a été importé par Jussieu et planté sur ordre de Louis XIV vers 1710, en reconnaissance à Nicolas de Catinat, Seigneur de Saint Gratien et Maréchal de France. C'est sans doute l'un des plus anciens cèdre de la région parisienne.

Toutefois, cette date est sujette à caution car il se pourrait que le premier cèdre planté d'Ile-de-France ait été celui de Jussieu, au Jardin des Plantes de Paris, en 1934...

Les espèces de Saint Gratien

La ville de Saint Gratien a la chance d'avoir une très riche diversité d'essences arborées «remarquables» à savoir sapins, érables, cèdres, cerisiers, chênes, cyprès, épicéas, hêtres, magnolia, noyers, paulownias, pins, platanes, séquoias, saules, érables, palmiers et bien d'autres encore. L'ancien parc du Château de la princesse Mathilde en était d'ailleurs peuplé...

Ces arbres sont couramment regroupés en deux grands ensembles qui sont les **feuillus** (bouleaux, chênes, hêtres, charmes, érables,

merisiers, châtaignés, frênes et autres peupliers) et les conifères ou **résineux** (douglas, pins, sapins et épicéas).

Ils se diversifient également par leur forme pyramidale, conique (étroite ou large), en colonne (étroite ou large), fastigiée, étalée, arrondie et pleureuse (ou retombante) mais aussi par leur couleur.



Direction des Services techniques

Service des Espaces Verts

3, allée du Clos Fleuri

Tél. : 01 34 28 47 00

Fax : 01 39 89 94 14

www.ville-saintgratien.fr

Plantations et entretien

Au bon moment,
au bon endroit...



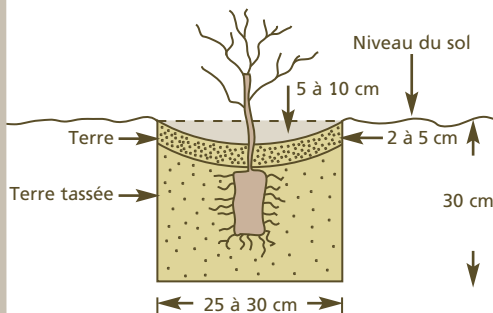
Les végétaux à racines nues peuvent être plantés de la fin octobre à fin mars. Pour ceux en conteneurs, la plantation peut se faire tout au long de l'année (avec une préférence de septembre à mai). Les végétaux en motte, seront mis en place d'octobre à avril.

Il convient de faire un trou d'un volume deux à trois fois supérieur au volume des racines. De cette façon les racines se développeront plus

rapidement et permettront ainsi une meilleure croissance de l'arbre. Au fond du trou, il est nécessaire de faire un apport de terreau, de fumure, voire même de sable et de gravier afin d'optimiser la fertilisation. Par la suite, il faut recouvrir les racines de terre et combler le trou de plantation en formant une cuvette d'un diamètre égal à celui des racines, ce qui permettra un arrosage efficace.

L'arrosage doit être effectué immédiatement après la plantation, même en cas de pluie, afin de mettre en contact les racines avec la terre. Pendant la première année de plantation, il faudra apporter régulièrement à l'arbre une quantité d'eau suffisante pour combler le manque dû à une faible exploration du sol par les racines.

Plantation d'un arbre en conteneur



La vie de l'arbre

Comme nous, l'arbre vit...

La formation des éléments constitutifs du bois résulte d'un processus commun à toutes les plantes appelé photosynthèse (ou assimilation chlorophyllienne), réalisant des synthèses chimiques grâce à l'intervention de la lumière solaire.

La photosynthèse est la base de toute vie végétale. Elle s'effectue dans les feuilles vertes (que l'on peut comparer à de petites fabriques dans lesquelles le gaz carbonique présent dans

l'atmosphère), combiné avec l'eau absorbée par les racines, est transformé en un composé organique carbone, appelé amidon.

Au cours de ce processus, l'arbre absorbe de l'oxygène et le rejette sous forme de gaz carbonique grâce à ses racines (parfois même son tronc et ses branches) qui possèdent des lenticelles et ses feuilles, peuplées de stomates. Il s'alimente également en eau, azote (sous forme de nitrates), carbone (à partir du gaz carbonique) et divers minéraux (phosphore, calcium, magnésium, fer...).

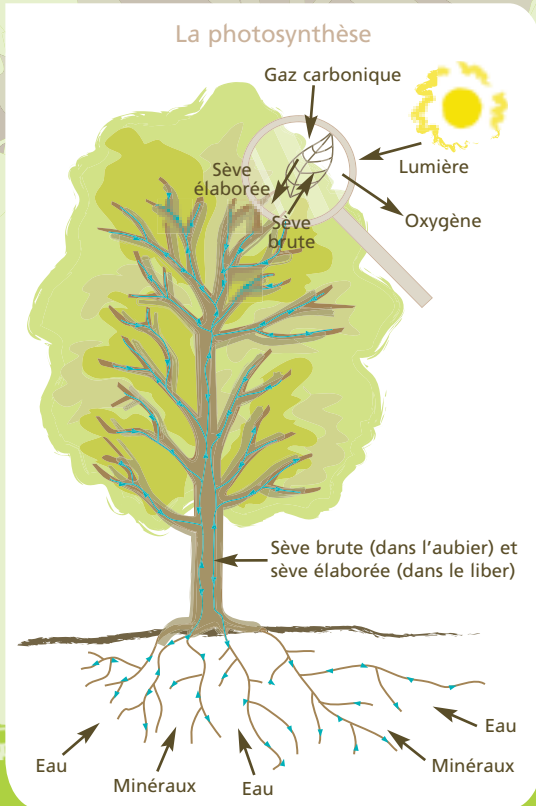
La sève brute conduit ces substances nutritives à travers les couches les plus externes du bois jusqu'aux feuilles où elles se transforment en composés organiques. Ceux-ci sont transportés ensuite dans la sève élaborée descendant dans les tissus du liber.

Une partie de ces substances est utilisée en cours de route pour la croissance de l'arbre et son développement (tandis que le surplus est accumulé dans les tissus de réserve du bois).

Lorsque l'ensoleillement est intense et le sol bien approvisionné en eau, l'accroissement de l'arbre se fait dans des conditions optimales.

L'âge d'un arbre...

Compter les cercles de croissance d'un arbre est la seule possibilité de déterminer l'âge d'un arbre. Suivant l'épaisseur du cercle on arrive à savoir si les conditions de croissance de l'arbre étaient bonnes (cercle large) ou moins bonnes (cercle fin).



Lexique

Comment s'y retrouver lorsqu'on n'est pas un botaniste confirmé ? Tous ces termes en latin, toutes ces espèces et toutes ces variétés... rien de plus complexe ! Pour vous aider, voici un lexique des termes les plus couramment employés dans ce secteur.

Anémophile : arbre qui est pollinisé par le vent (aulne, bouleau).

Arbre : végétal ligneux ayant un tronc unique, capable de se ramifier en branches et de hauteur dépassant 6-7 m. Plus petit, c'est un arbuste.

Arbuste : végétal ligneux ayant un tronc unique, comme les arbres, mais ne dépassant pas 6-7 m. (abricotier).

Aubier : partie tendre et blanchâtre qui se forme chaque année entre le bois dur et l'écorce.

Broussin : excroissance à la base du tronc qui porte des branches basses (peuplier noir).

Cime : partie supérieure de l'arbre, son sommet.

Conifère : arbre qui porte des cônes. La plupart des conifères ont des aiguilles persistantes, mais pas tous (le ginkgo, le mélèze et le métaséquoia sont à feuillage caduc). Leur port est souvent conique.

Entomophile : arbre qui est pollinisé par les insectes, les abeilles, les papillons.

Essence : terme forestier pour désigner les espèces d'arbres.

Les «feuillus» : arbres dont les feuilles sont généralement larges, rarement sous forme d'aiguilles ou d'écaillés.

Fût : partie du tronc de l'arbre située sous le houppier et dépourvue de ramification.

Grume : tronc de l'arbre abattu et ébranché.

Héliophile : espèce qui préfère l'ensoleillement (aubépine, figuier, mûrier).

Houppier : ensemble des branches d'un arbre et partie du tronc non comprise dans le fût.

Hygrophile : arbre qui a besoin d'un sol gorgé d'eau (taxodium, aulne).

Lenticelle : pore traversant le liège imperméable de l'écorce d'un végétal et permettant les échanges gazeux entre les tissus et l'atmosphère.

Nitrophile : littéralement «qui aime les nitrates». Arbre qui exige un sol riche en nitrates (érable, frêne, orme).

Nœud : point d'intersection d'une feuille sur le rameau, ou d'un rameau sur une branche ou d'une branche sur le tronc. La chute de la feuille, du rameau ou de la branche laisse une empreinte. On retrouve le nœud dans le bois du tronc.

Phanérogames : ensemble des végétaux dont le mode de reproduction est basé sur les fleurs et les graines. Les arbres appartiennent à cette catégorie.

Photosynthèse : fabrication de matière organique à partir de matière minérale en présence de lumière.

Plaque : élément d'écorce qui se détache du cambium. Il est disjoint des autres plaques (platane).

Rameau : petite branche.

Les «résineux» : concerne la plupart des conifères possédant des cellules sécrétrices de résines, dans leurs écorces, leurs feuilles ou leur bois.

Sciaphile : arbre qui peut se développer à l'ombre (chêne pédonculé, hêtre).

Stomate : structure (que l'on peut considérer comme des "mini-organes") permettant de réguler de manière interactive les échanges oxygène et gaz carbonique.

Xérophile : arbre qui se développe sur des sols secs (genévrier).



